

RÈGLEMENT CHAMPIONNAT DRESSAGE GHS 2017

Le championnat de dressage GHS est ouvert à toute paire cavalier / cheval ou poney étant en ordre de licence GHS et ayant participé à au moins une journée de concours (obstacle ou dressage), **hors manches du championnat.**

La participation doit être acquise lors de l'inscription à la 2^{ème} manche.

Le championnat est ouvert pour les **Niveaux 1 (poneys et chevaux), 2 et 3** exclusivement **pour autant qu'il y ait 3 participants minimum.**

Pour le Niveau 1, le championnat poneys – distinct du championnat chevaux – est organisé pour autant qu'il y ait 3 participants minimum. Si tel n'est pas le cas, les poneys sont repris dans le championnat chevaux.

Vous devez rester dans le niveau de votre reprise de handicap.

Le championnat de dressage GHS 2017 se déroulera en 2 manches :

- 1^{ère} manche : Bièvre le 6 août 2017 (C3)
- 2^{ème} manche : Libramont le 10 septembre 2017 (C2)

Il comportera **3 épreuves** par niveau :

- 1^{ère} épreuve : **Reprise d'entrée du C3 à Bièvre**
- 2^{ème} épreuve : **Reprise de handicap du C3 à Bièvre**
- 3^{ème} épreuve : **Reprise de handicap du C2 à Libramont**

Le champion sera le cavalier ayant récolté le total de pourcents le plus élevé en additionnant les résultats des **3 épreuves.**

En cas d'ex-aequo, c'est le résultat de la 2^{ème} épreuve (Reprise de handicap du C3 à Bièvre) qui sera prépondérant.

La remise des prix se fera le dimanche 10 septembre.

Les champions seront également mis à l'honneur lors du souper de fin d'année.

➔ Inscriptions habituelles pour la 1^{ère} manche ET impérativement via Equibel pour la 2^{ème} manche.

Merci d'avance pour votre participation !

La Commission de Dressage